

**CE RENDEZ-VOUS**  
est organisé par l'AdCF

salles de réunion  
22 rue Joubert,  
75009 Paris

## PROGRAMME

**ATELIER DU CLUB DES AGGLOMÉRATIONS  
ET DES MÉTROPOLIS**

**JEUDI  
21 MARS**

9H30-16H

# MOBILITÉS

NOUVEAUX ENJEUX AUTOUR  
DES DÉPLACEMENTS  
DOMICILE / TRAVAIL

organisé par



## AVANT-PROPOS

L'enjeu des mobilités a pris une importance nouvelle tant il fait partie des éléments clairement mis en avant par la crise sociale des « gilets jaunes ». Déposé fin novembre à l'assemblée nationale, le projet de **loi d'orientation sur les mobilités** [LOM] doit commencer à être examiné dans le courant du mois de mars, le moment est venu de faire le point sur le contenu de ce texte et de voir quelles réponses il apporte à des enjeux nouveaux pour les territoires.

**Deux enjeux semblent devoir prendre plus spécialement de l'importance pour les agglomérations et les métropoles dans le domaine des déplacements domicile-travail : les gares et le co-voiturage.**

A l'initiative des collectivités et du gestionnaire des **gares**, celles-ci retrouvent des fonctions urbaines de centralité qui passent par une réflexion sur l'intermodalité. Porte d'entrée sur le centre-ville ou élément intrinsèque de centralité ou encore, en relais, ouverture sur la métropole, le rôle des gares évolue, condition de leur maintien.

L'étalement urbain et son corollaire, l'augmentation de la distance domicile-travail, ont atteint leurs limites sociales et environnementales : suréquipement automobile, exposition aux coûts des hydrocarbures, pollution, etc. Une solution est aujourd'hui est souvent mise en avant par les acteurs locaux le gouvernement : le **co-voiturage** du quotidien pour les trajets domicile-travail. **En quoi est-ce une solution, quelles en sont les limites ?**



mike-kotsch-236623-unsplash

## LE PROGRAMME

### 9h Accueil café

### 9h30 INTRODUCTION

Les principales dispositions de la Loi d'orientation des mobilités [LOM] en particulier sur la question de la « mobilité du quotidien / domicile-travail »  
*Olivier Crépin [conseiller économie, mobilités de l'AdCF]*

### 10h ENJEUX ET ÉVOLUTIONS DES MOBILITÉS LIÉES AU TRAVAIL

*Patricia Lejoux [LAET, Laboratoire Aménagement Economie Transports]*

### 10h15 ENJEUX TERRITORIAUX DES MOBILITÉS QUOTIDIENNES, PREMIERS RÉSULTATS D'UNE ÉTUDE MENÉE À L'OBSERVATOIRE DES TERRITOIRES

*Constance Lecomte [Observatoire des territoires, CGET]*

### 10H30 / 12H30

### LA GARE : ENTRE ATTRACTION ET DIFFUSION, UNE OFFRE INTERMODALE

#### 10h30 Les gares aujourd'hui, par GARES&CONNEXIONS : le propos introductif / le diagnostic et la vision

*Fabrice Morenon [directeur des relations institutionnelles et du développement international]*

#### 11h La gare, nouvelle porte d'entrée de la métropole regards croisés de la métropole et de la ville moyenne, l'exemple de la métropole de Bordeaux et de la communauté d'agglomération de Libourne,

*Fabrice Limare, directeur de la multimodalité à la Métropole de Bordeaux*

**11H45 Transformation de la gare en lieu d'échanges/ intermodalité,** retour d'expérience de l'agglomération de la Rochelle

### 12h30 / 13h30 Pause déjeuner

### 13H30 / 16H LE CO-VOITURAGE, LA SOLUTION POUR LES SALARIÉS DES ZONES D'ACTIVITÉ ?

**13h30 Les enjeux d'aménagement et de transport au sein des zones d'activités économiques,** Patricia Lejoux [LAET, Laboratoire Aménagement Economique Transports]

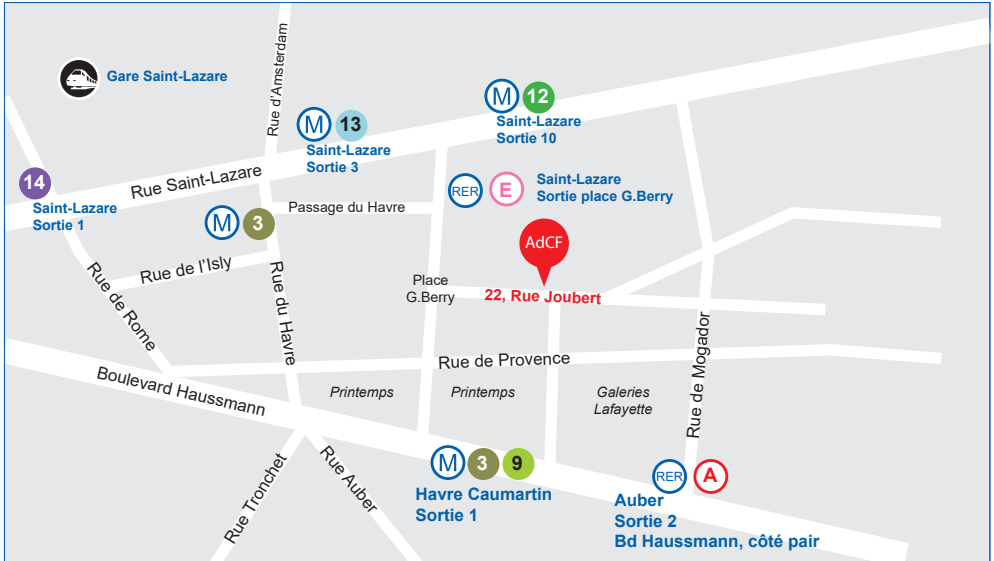
**13h50 Le plan de mobilité (ex-PDE) pour les travailleurs, coproduction de l'AO (autorité organisatrice) et de l'employeur,** *Timothée Quellard [directeur associé d'Ekodev]*

**14h30 : Retour sur les expériences du Parc industriel de la Plaine de l'Ain en matière de co-voiturage** (1 000 ha, 400 ha occupés et 6 000 emplois).

- La construction d'une communauté de référence.
- Le choix d'une application.
- Vers un co-voiturage à la demande en 2019 ?.

*Cassandra Joly [chef de projet mobilité à la Communauté de la Plaine de l'Ain]*

## ACCÈS



### MÉTROS

**Saint-Lazare**  
Lignes 14, 12, 8

**Madeleine**  
lignes 8 et 14

**Havre-Caumartin**  
lignes 9 et 3

**RER E**  
Saint-Lazare

## S'INSCRIRE

<https://goo.gl/forms/tpBMNpcQHqWYAczqI>

## DROITS D'INSCRIPTION PAR PERSONNE

Intercommunalité adhérente et partenaire : gratuité

Intercommunalité non-adhérente : 80 € TTC

Organismes non-partenaires : 120 € TTC

Étudiants : 25 € TTC

Une facture sera adressée post-journée. Le règlement sera à adresser à l'AdCF, 22 rue Joubert, 75009 Paris.

## + D'INFOS

[e.lebot@adcf.asso.fr](mailto:e.lebot@adcf.asso.fr) & [m.lamee@adcf.asso.fr](mailto:m.lamee@adcf.asso.fr)



**Le réseau des communautés et métropoles**

22, rue Joubert  
75009 Paris

T. 01 55 04 89 00

[www.adcf.org](http://www.adcf.org)  
[adcf@adcf.asso.fr](mailto:adcf@adcf.asso.fr)